



## **Introduction : « Attentes à l'égard des évaluations et des bulletins, juin 2020 »**

À mesure que nous avançons pendant l'année scolaire en cours, nous sommes conscients que les familles se posent des questions par rapport aux bulletins scolaires. Yellowknife Education District No. 1, Yellowknife Catholic Schools, Nidilo District Education Authority et Dettah District Education Authority ont ensemble conçu une fiche explicative d'une page pour permettre aux familles de comprendre ce à quoi s'attendre.

Comme vous le savez, la meilleure façon de demeurer informés est d'entrer en communication avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant. Revoir les devoirs et les leçons de votre enfant, ainsi que prendre connaissance de la rétroaction offerte par le personnel enseignant vous offrira le meilleur portrait de votre enfant en tant qu'apprenant. Nous vous invitons à examiner le document intitulé « **Attentes à l'égard des évaluations et des bulletins, juin 2020** » et à continuer de consulter le personnel enseignant si vous avez des questions à soulever.



## Attentes à l'égard des évaluations et des bulletins, juin 2020

Nous reconnaissons l'aide et l'appui offerts par les familles pendant ces moments difficiles, et nous les en remercions vivement. Les parents, les tuteurs et les familles sont, en fait, les premiers enseignants de leurs enfants et leurs adolescents. Ils sont aussi les plus importants et nous sommes conscients que chacun d'entre vous fait de son mieux dans ces circonstances. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il n'existe pas une seule façon d'apprendre et que l'apprentissage n'a pas lieu uniquement en milieu scolaire. Au cours de cette période sans précédent, il est important de se rappeler que notre priorité demeure la santé physique et affective de nos élèves, des parents, des familles, du personnel et de la collectivité. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'apprentissage et du travail scolaire, nous vous encourageons à tenir compte du mieux que possible ce qui représente les conditions optimales pour votre famille et vos circonstances.

### Élèves de la Maternelle 4 à la 8<sup>e</sup> année

- L'évaluation des apprentissages est axée sur les mathématiques et la littératie, ainsi que sur la santé et le bien-être.
- Le personnel enseignant renforcera les concepts déjà acquis tout en explorant de nouvelles idées, dans la mesure du possible. Il continuera à offrir de la rétroaction régulièrement aux élèves, basée sur les preuves d'apprentissage que pourront fournir les élèves.

Le nombre d'heures hebdomadaire recommandée pour chacune des années scolaires :

Maternelle 4 à la 3 <sup>e</sup> année	3 heures par semaine en moyenne
4 <sup>e</sup> année à la 6 <sup>e</sup> année	5 heures par semaine en moyenne
7 <sup>e</sup> année à la 8 <sup>e</sup> année	7 heures par semaine en moyenne

- Le bulletin que votre enfant recevra en juin 2020 comprendra une description écrite des progrès qu'il ou elle aura accomplis. Aucune note numérique ou alphabétique ne sera accordée.



## 9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année

- Les écoles ont été encouragées à continuer d'offrir tous les cours qui faisaient partie du cursus du semestre en cours lors de la fermeture des écoles.
- Au mois de juin, les élèves recevront un bulletin qui fera état des notes finales, exprimées en pourcentage, pour chacun des cours suivis. La note représentera un jumelage du travail accompli avant l'annulation des cours en présentiel et du travail accompli à distance.
- Le personnel enseignant s'efforcera de s'assurer que les tâches accomplies à distance et susceptibles d'être évaluées sont équitables et appropriées. Le personnel continuera à se servir de son jugement professionnel pour établir les critères d'évaluation et leur pondération.
- Des mesures de rattrapage pourraient être mises en place pour les élèves qui ne réussissent pas à terminer leurs cours.
- Il est recommandé que les élèves de la 9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année participent à un minimum de trois heures d'apprentissage par semaine pour chacun de leurs cours (Note : cela représente environ 30 % du temps normalement accordé aux cours en présentiel).
- En tenant compte du temps réduit consacré à l'apprentissage, le personnel enseignant a révisé les contenus des cours et concentre ses efforts sur les résultats d'apprentissage fondamentaux.
- Le personnel enseignant continuera à appuyer les élèves dans la mesure du possible.

N'hésitez pas à communiquer avec votre enseignant ou l'administration de votre école si vous avez des questions par rapport au bulletin de juin 2020 ou par rapport à cette fiche d'information.